**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS :** Mali

**TYPE DE RAPPORT : SEMESTRIEL, annuEl OU FINAL :**

**ANNEE DE RAPPORT:**   2020

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet : Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale à travers des mesures d’adaptation dans les zones à risque de conflits intercommunautaires.**  **Numéro Projet / MPTF Gateway : \_311** | |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”) :**  Fonds fiduciaire pays  Fonds fiduciaire régional  **Nom du fonds fiduciaire :** | **Type et nom d’agence récipiendaire :**  **ONUDI (Agence coordinatrice)**  **UNCDF** |
| **Date du premier transfert de fonds :** 3 décembre 2019  **Date de fin de projet :** 30 juin 2021  **Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre ?** | |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF :**  Initiative de promotion du genre  Initiative de promotion de la jeunesse  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)  Projet transfrontalier ou régional | |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire) :**  **Agence récipiendaire Budget**  ONUDI (1ère tranche reçue) $ 281 361,85  UNCDF (1ère tranche reçue) $ 279377.00  ONUDI (2ème tranche) $ 120583,00  UNCDF (2ème tranche) $ 119 733,00  Total : $ **801 055,50**  Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet : 11%  \*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\*  Montant actuel dépensé par l’ONUDI/UNCDF USD 80,915.77  **Budgétisation sensible au genre :**  Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : 664095.50  Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant pour les activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : 80915.77 | |
| **Marquer de genre du projet :**  **Marquer de risque du projet :**  **Domaine de priorité de l’intervention PBF (« PBF focus area ») :** | |
| **Préparation du rapport :**  Rapport préparé par : ONUDI et UNCDF  Rapport approuvé par :  Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport : | |

***NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT :***

* *Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*
* *Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*
* *Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*
* *Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*

**Partie 1 : Progrès global du projet**

Expliquer brièvement l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (limite de 1500 caractères) :

Le projet est à sa phase initiale de mise en œuvre. L’engagement au niveau politique autour du projet est bien réussi à travers des rencontres tenues à Bamako en Janvier 2020 avec le Ministre de la Promotion de la Femme, Enfant et de la Famille, le Ministre de l’Environnement et du Développement Durable et leurs différentes équipes techniques. Le projet a été présenté et les points focaux par Ministère ont été nommés pour le suivi au compte des différents Ministères. La présentation de l’initiative a eu lieu aussi au sein des groupes de travail du Système de Nations Unies et PTF (Groupe Thématique (GT) – Environnent et Changement Climatique, GT Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle).

Conformément au Plan de Travail 2020, sur les plans technique et opérationnel, les principaux partenaires de mise en œuvre ont été contractualisés (AMSS, AADI et Seneyiriwa, Agence Nationale d’Investissements des Collectivités Territoriales (ANICT), Agence de l’Environnement et Développement Durable (AEDD)) pour effectuer les activités de démarrage tellestellesl que (i) la réalisation du plan de gestion environnemental et social du projet, (ii) l’identification des 20 groupes de femmes bénéficiaires pour les AGR (activités génératrices de revenu) vertes dans les régions ciblées (Kayes et Mopti), (iii) la réalisation du diagnostic technique de ces groupes de femmes (étape préalable à l’organisation des formations et aux activités prioritaires d’assistance technique pour répondre au mieux aux besoins spécifiques des bénéficiaires), (iv) l’élaboration du plan d’actions d’accompagnement des 4 communes pour le transfert des subventions d’investissements d’adaptation. Le processus de recrutement du personnel du projet, notamment du Coordinateur Conjoint, est en phase finale avec la tenue des entretiens de sélection avec les 4 candidats finaux retenus en étroite collaboration avec le service des Volontaires des Nations Unies.

La phase de démarrage du projet a été marquée par la réalisation de deux ateliers régionaux de lancement (l’un à Mopti et l’autre à Kayes). Ces ateliers, tenus sur la période du 2 au 13 mars 2020, ont permis de mobiliser les différentes parties prenantes administratives, régionales, communales, les différents services techniques déconcentrés de l’Etat, les autorités locales, le secteur privé, la société civile ainsi que les partenaires de mise en œuvre.

Pour le Résultat 1, la revue des Plans de développement économique, social et culturel (PDESC) des 4 communes ciblés est en cours pour évaluer le niveau d’intégration des facteurs liés au changement climatique. L’Agence de développement régional (ADR) de Mopti, qui est un partenaire potentiel de mise en œuvre pour le suivi rapproché des 2 communes de la région, est en train de tenir des échanges bilatéraux avec chacune des communes pour mettre à jour leur PDESC et plan d’action communal. Sur un plan complémentaire, le programme LoCAL est en train de travailler avec la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), qui est une agence accréditée auprès du Fond Vert pour le Climat, pour soumettre une proposition de financement au Fond pour 4 pays - comprenant le Mali - qui permettra d’étendre l’appui au communes ciblés par le projet et appuyer des autres régions à renforcer leur résilience au changement climatique. La proposition (régionale incluant le Mali, le Burkina ,le Niger et la Côte d’Ivoire) a été soumise en Février et un atelier de travail avec les partenaires a déjà eu lieu au Burkina Faso.

Pour le Résultat 2, l’étude pour l’identification des groupes de femmes bénéficiaires pour les AGR dans la région de Kayes a été finalisée et l’autre dans la région de Mopti est en cours de finalisation (pour plus de détails sur les résultats de l’étude, voir les sections suivantes).

Veuillez indiquer tout événement important lié au projet prévu au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films (limite de 1000 caractères) :

Pour le Résultat 1, les activités de validation des plans d’actions communaux seront lancées à partir de juin 2020 pour permettre la mise en œuvre du mécanisme LoCAL à travers les subventions pour la résilience climatique basées sur la performance (SRCBP), auprès des 4 communes, via l’ANICT pour la réalisation des investissements et activités d’adaptation au changement climatique (ACC).

Des plans d’actions communaux, on identifiera des investissements et des activités à réaliser à travers la modalité d’implémentation de contractation communautaire (cash for work) vertes visant à atténuer les causes des conflits liés à la dégradation de l’environnement et aux aléas climatiques. La sélection du partenaire local pour la mise en œuvre du volet des activités ‘cash for work’ se fera sur la base d’un appel d’offres restreint et en conformité avec les mesures d’adaptation à développer et aux AGR vertes. Les bénéficiaires (femmes / jeunes) sur les activités de cash for work vertes identifiées seront formés et les investissements mise en œuvre, en incluant les aménagements de 4 périmètres avec système d’exhaure d’eau photovoltaïque avec bassines de réserve (ce projet d’investissement est déjà inclus dans le PTA des communes). Selon le Plan de Travail actuel, les communes seront évaluées d’ici décembre 2020 suivant une grille et au regard d’une série de critères de performance et conditions minimales en fonction de la méthodologie LoCAL.

Parallèlement, compte tenu de la pandémie existante, certaines activités contribuant à la lutte contre le COVID19, ont été introduites dans le plan de travail du projet et approuvées et validées respectivement par le secrétariat PBF et PBSO. Notamment l’information, la sensibilisation sur les gestes et mesures barrières, l’adoption de comportement, émissions radios en langues locales, sessions de formation et l’évaluation de performances numérique sont tous des volets que l’on mettra en oeuvre dans les mois prochains.

Pour le Résultat 2, les activités de renforcement de capacités techniques et opérationnelles des collectivités territoriales et des groupes de femmes opérant dans le domaine de l’agropastoral seront lancées dès le mois prochain (juin 2020). En effet, le diagnostic technique des 20 groupes de femmes a permis de définir le contenu des formations et de l’assistance technique dans 6 domaines clés (Amélioration des compétences en techniques de production ; Gestion de la qualité et assurance sanitaire des aliments ; Compétences commerciales/Promotion et développement des ventes ; Compétences en gestion de l’entreprise ; L’acquisition de meilleures pratiques de l’agro-écologie telles que les techniques de transformation des déchets en compost, la production d’aliment pour bétail à partir de déchets organiques et plantes fourragères, le recyclage de plastique en produits utilitaires ou ornementaux, la restauration et reboisement de zones dégradées, l’acquisition et distribution d’énergie solaire).

POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :

Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n’est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l’objectif principal du projet. (limite de 1500 caractères):

***Non applicable***

En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu un impact humain réel. Ceci peut inclure un exemple spécifique de comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires ou des weblinks à la communication stratégique publiée. (limite de 2000 caractères):

***Non applicable***

**Partie II : Progrès par Résultat du projet**

*Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin ; pour les rapports de novembre: janvier-novembre ; pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.*

*.*

* *“On track” – il s’agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
* *“On track with peacebuilding results” -* *fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

*Si votre projet a plus de quatre Résultats, contactez PBSO (Bureau d’Appui à la Consolidation de la Paix) pour la modification de ce canevas.*

**Résultat 1 : Les capacités techniques et opérationnelles des communautés, des collectivités et des organisations de la société civile face aux conséquences de la dégradation environnementale et des risques climatiques sont renforcées et la planification et des investissements permettant de réduire les causes des conflits liés à la dégradation de l’environnement et aux aléas climatiques sont réalisés via des activités communautaires**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat :

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Activités clés réalisées :

* Signature de protocole d’accord avec les ministères pour l’utilisation des subventions SRCBP ;
* Signature des LoA avec AEDD et ANICT pour le renforcement de capacité au sein des institutions centrales et des communes ;
* Après les activités de la phase de démarrage de projet consistant à la tenue des deux ateliers régionaux de lancement et inception dans la région de Mopti et de Kayes, les processus de mise à disposition des ressources de la subvention de résilience climatique basée sur les performances (SRCBP) aux communes, les accords d’exécution et partenariat fixant les termes et conditions ont été signés d’une part entre le Gouvernement du Mali et UNCDF, d’autre part un accord tripartite doit être signé entre l’AEDD, la DGCT (Direction Générale des Collectivités Territoriales), l’ANICT et les communes bénéficiaires ciblées, marquant ainsi l’engagement de la commune ;
* Ateliers de démarrage conjointes (voir Résultat 2)
* Chaque commune a fourni les caractéristiques de la zone d’interventions, approche et partenariats - Entre autres information sur : Géographique, caractéristiques agro climatiques, principales ethnies et leurs occupations traditionnelles, socio-économiques ; Le bureau communal (constitution) ; Le conseil communal (fonctionnalité, composition et nombre, attribution nombre de villages, les services propres ; Secrétariat général, (personnel, Matériel, état-civil, Régie etc.) ; Rôle des femmes et jeunes ; Actions en leur faveur ;
* Les activités financées par la subvention du LoCAL choisies de façon participative avec les administrés de la commune et les groupes les plus affectés. Elles sont de type communautaire et bénéficiant à l’ensemble de la population de la zone.
* PDESC revus, plan d’actions communaux en cours d’élaboration.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat : (Limite de 1000 caractères)**

Les critères d'identification des 4 communes cibles ont été partagés, expliqués aux partenaires et les intéressés. Entre autres, les critères qui ont prévalu sont la vulnérabilité au changement climatique, la pauvreté, la croissance démographique, l'historique/antécédent de relations complexes entre éleveurs et agriculteurs; l'inclusion de femmes et jeunes dans la gouvernance locale et le développement économique local équitable et inclusif, axé sur la valorisation et la gestion durable des ressources; le rôle important des femmes dans la vie socio-économique au niveau de Sandaré, Simby, Pignari-Bana et Dandougou Fakala. Une attention particulière est donnée aux questions de genre durant tout le processus depuis la planification jusqu’à la finalisation et fonctionnement des réalisations.

Les femmes sont les premières actrices et bénéficiaires. Les associations et groupements de femmes sont responsabilisés pour la gestion des infrastructures. Elles sont constituées en comités de gestion à cet effet. Les femmes participent à toutes les rencontres et sessions de renforcement de capacités. La participation des femmes est aussi assurée auau niveau institutionnel. Des femmes sont membres du conseil communal et du comité de suivi citoyen à Simby et à Sandaré ; une femme est 1er adjoint au maire à Sandaré et le maire de la commune de Dandougou Fakala est une femme. Ceci a beaucoup influencé le choix de cette commune.

En plus du rôle attendu de ces femmes actrices dans l'instauration de la cohésion sociale et consolidation de paix, les autorités locales sont appuyées à travers les PDESC intégrant les dimensions conflits et genre (Programme de Développement Economique Social et Culturel) et à travers des activités de formations et de renforcement des capacités et de la mise en place des cadres de dialogue social inclusif à finaliser d'ici décembre 2020.

**Résultat 2 : Femmes bénéficient d’opportunités économiques vertes réduisant les causes des conflits intercommunautaires/ dégradation environnementale**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat :

**Résumé de progrès : (**Limite de 3000 caractères)

La phase de démarrage de projet pour le Résultat 2 consistait en deux actions majeures à savoir (1) la réalisation des deux ateliers de démarrage dans la région de Mopti et de Kayes et (2) la réalisation du plan de gestion environnemental et social dans les 4 communes ciblées, l’identification des groupes bénéficiaires, l’identification de leurs besoins en termes de formation et d’assistance technique ainsi que la détermination des AGR vertes à mettre en place dans le cadre du présent projet.

1. Les ateliers de démarrage conjoints tenus en mars 2020 ont été un franc succès dans la mesure où ils ont été inclusifs en réunissant les différentes parties prenantes nationales (Ministère de l’Environnement et Ministère de la Femme) et locales (gouvernorat, collectivités territoriales, autorités communales, services techniques déconcentrés de l’Etat, partenaires et ONG de mise en œuvre). Ces ateliers ont permis de présenter les objectifs de consolidation de la paix à travers la prévention des conflits liés aux ressources naturelles par le renforcement de capacité de deux acteurs majeurs (les collectivités territoriales et les groupes de femmes opérant dans le secteur agropastoral). Ces ateliers ont également permis de prendre en compte les différentes attentes et préoccupations des parties prenantes.
2. Par ailleurs les différentes activités de collectes de données sur le terrain ont été l’occasion de mieux cerner les besoins de 20 groupes de femmes bénéficiaires et déterminer les activités de formation et d’assistance technique qui seront déployées dès le second semestre 2020 dans 6 domaines clés à savoir :
3. Renforcement des capacités en agro-écologie : Techniques de transformation des déchets en compost ; Production d’aliment pour bétail à partir de déchets organiques et plantes fourragères ; Recyclage de plastique en produits utilitaires ou ornementaux ; Restauration et reboisement de zones dégradées ; Acquisition et distribution d’énergie solaire.
4. Amélioration des compétences en techniques de production : Bonnes pratiques agricoles (BPA) et de récoltes ; Techniques appropriées de manipulation, de stockage et de transport des fruits et légumes ; Bonnes pratiques de fabrication (BPF) ; Bonnes pratiques de conditionnement et de conservation des produits agricoles ; Elaboration de fiches techniques pour la fabrication et la démarche qualité.
5. Gestion de la qualité et assurance sanitaire des aliments : Bonnes pratiques d’hygiène (BPH) lors de la fabrication et de la conservation des produits alimentaires ; Sensibilisation aux mesures barrières du COVID 19 ; Elaboration de fiches techniques pour l’hygiène et les mesures barrières du COVID 19.
6. Compétences commerciales/ Promotion et développement des ventes : Formation en Stratégie commerciale/ Marketing ; Fonctions commerciales de l’emballage et de l’étiquetage ; Appui pour la participation aux foires commerciales.
7. Compétences en gestion de l’entreprise : Formation sur les outils de gestion simplifiés ; Formation sur le calcul des coûts de revient.
8. Facilitation de l’accès au financement.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

L’activité d’identification des 20 groupes de femmes bénéficiaires de Sandaré, Simby, Pignari-Bana et Dandougou Fakala a principalement tenu compte des critères de vulnérabilité liée à la perte des biens productifs et non productifs et/ou vulnérabilité avérée face aux conflits intercommunautaires liés à la gestion des ressources naturelles mais aussi du potentiel que ces groupes de femmes possèdent en tant qu’agent de changement pour leurs communautés respectives et l’appui à la consolidation de la paix. Cette activité a non seulement permis d’identifier les principales contraintes à l’autonomisation de ces femmes opérant dans le secteur agropastoral mais elle a surtout établi les potentialités (en termes de nouvelles AGR vertes) et tenu compte des solutions préconisées par les autorités communales plus précisément celles contenues dans le PDESC (Programme de Développement Economique Social et Culturel) avec ses orientations, objectifs et actions prioritaires à entreprendre dans les communes ciblées. Les activités de formations et de renforcement des capacités qui seront menées dès le second semestre 2020 s’inscrivent dans une logique de concertation et d’inclusivité.

**Partie III: Questions transversales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi :** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères)  Le projet est dans sa phase de démarrage. Des études pour le cadrage des activités ont été réalisées/sont en cours de réalisation. Ces études devront donner la base de ligne des indicateurs (surtout les indicateurs d’impact) du projet. | Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ? Oui (la plupart – pas les indicateurs d’impact)  Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires ? Non |
| **Evaluation :** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport ?  No | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire) : 15,000 USD  Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)* : |
| **Effets catalytiques (financiers) :** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet. | Nom de donnateur Montant ($) |
| **Autre** : Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires ? (Limite de 1500 caractères) |  |

**Partie IV : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS :**

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

|  | **Indicateurs** | **Base de données** | **Cible de fin de projet** | **Etapes d’indicateur/ milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1**  **Les capacités techniques et opérationnelles des communautés, des collectivités et des organisations de la société civile face aux conséquences de la dégradation environnementale et des risques climatiques sont renforcées et la planification et des investi** | Indicateur 1.1  Augmentation des capacités techniques et opérationnelles des communautés, des collectivités et des organisations de la société civile face aux conséquences de la dégradation environnementale et des risques climatiques |  | **Augmentation de 30%** |  |  |  |
| Indicateur 1.2  Nombre de conflits induits ou accélérés par la dégradation de l’environnement et les aléas climatiques |  | **Reduction de 30%** |  |  |  |
| Indicateur 1.3  : Évolution de la vulnérabilité des femmes (ciblés par le projet) face aux risques de conflits intercommunautaires liés à la dégradation de l’environnement |  | **Reduction de 50%** |  |  |  |
| Produit 1.1  La planification et la prise de décision locale sont plus inclusives, transparentes, sensibles au genre, au changement climatique et aux conflits liés à la gestion des ressources naturelles | Indicateur 1.1.1  Nombre d’acteurs locaux mobilisés et renforcés | **00** | 8 OSC, 40 responsables locaux, 20 groupes productifs de femmes (opérant dans l’agro pastoral) sont renforcés |  | L’identification des bénéficiaires du projet est en cours de réalisation. Des ateliers de démarrage ont été réalisé et ont permis de s’engager avec les groupes à cibler. Les enquêtes d’identification des groupes de femmes sont en course et les communes ont été sélectionnés. |  |
| Indicateur 1.1.2  Nombre de cadre de concertations communaux établis | **00** | Au moins 4 cadres de concertations communaux établis |  |  |  |
| Indicateur 1.1.3  Nombre de solutions identifiées dans les cadres de concertations communaux | **00** | Au moins 2 solutions sont définies collégialement dans chaque cadre de concertation communal |  |  |  |
| Produit 1.2  Les capacités les communautés, les collectivités locales et autres acteurs locaux pour intégrer les dimensions conflits/paix liés à l’exploitation des ressources naturelles, genre et adaptation au changement climatique dans leurs systèmes de planification | Indicateur 1.2.1  Nombre de personnes formées à la gestion pacifique des conflits liés à l’exploitation des ressources naturelles / Nombre de responsables locaux sont formés à la planification sensible aux conflits liés à la dégradation de l’environnement | **00** | 40 responsables locaux sont formés |  | Activité pas encore démarrée |  |
| Indicateur 1.2.2  Nombre de formateurs outillés et formés | 00 | Au moins 20 formateurs formés |  | Activité pas encore démarrée |  |
| Indicateur 1.2.3  Nombre de relais communautaires renforcés | **00** | Au moins 20 relais communautaires renforcés |  | Activité pas encore démarrée |  |
| Produit 1.3  Des investissement et activités de « cash for work » vertes (adaptation au changement climatique/réduction des conflits) sont réalisées à travers les collectivités locales via le mécanisme LoCAL. | Indicateur 1.3.1  Nombre de plan d’action défini dans le cadre du mécanisme LoCAL | 00 | Au moins 1 plan d’action à travers le mécanisme LoCAL est défini pour la mise en œuvre des 2 solutions | Les communes ont été ciblés et les partenariats avec les autorités locales établis pour intégrer dans les plans de développement locales des activités/investissements visant à réduire les conflits liés à la gestion/dégradation des ressources et améliorer l’adaptation au changement climatique | Les plans d’action de 4 communes ciblés sont en course de révision |  |
| Indicateur 1.3.2  Nombre d’investissement ou HIMO réalisé | 00 | Au moins 1 investissement et/ ou HIMO est réalisé par commune (4 investissements ou HIMO au total) | Les communes ont été ciblés et les partenariats avec les autorités locales établis pour permettre le déboursement de subventions pour financer les investissements/activités identifiées. | L’identification des investissements est en course et forme parties des plans d’actions. Les investissements sont identifiés sur la base des vulnérabilités climatiques et risques de conflits. Les protocoles de partenariats pour le déboursement des subventions sont en cours de finalisation. |  |
|  | Indicateur 1.3.3  Nombre de bénéficiaires (femmes / jeunes) formés dans le cadre du mécanisme LoCAL | 00 | Au moins 200 bénéficiaires formés dans le cadre du mécanisme LoCAL (soit 50 par communes) |  | Activité pas encore démarrée – prévue deuxième semestre 2020 |  |
|  | Indicateur 1.3.4  Nombre de responsables formés au mécanisme LoCAL | 00 | Au moins 40 responsables locaux (autorités locales) sont formés au mécanisme LoCAL | Les communes ont été ciblés et les partenariats avec les autorités locales établis pour faciliter la formation du personnel clé sur la planification, budgétisation et gestion des investissements CCA/ vertes | La formation des autorités locales est commencée ‘on the job’. L’application du mécanisme LoCAL se base sur un apprentissage continué dans la mise en œuvre du mécanisme même. Des tailleurs basés sur les besoins identifiés dans cette première phase et en course d’implémentation seront organisés.Les LoA ont été signé. |  |
| **Résultat 2**  **Femmes bénéficient d’opportunités économiques vertes réduisant les causes des conflits intercommunautaires/ dégradation environnementale** | Indicateur 2.1  Augmentation des femmes engagées dans les AGR vertes dans les zones à risque de conflits liés aux dégradations environnementales |  | Augmentation de 50 % |  |  |  |
| Indicateur 2.2  Augmentation du revenu mensuel des femmes |  | Une augmentation d’au moins 30% |  |  |  |
| Indicateur 2.3  Les femmes se sentent mieux outillées four faire face aux conflits intercommunautaires liés à la dégradation de l’environnement |  | Augmentation de 30% |  |  |  |
| Produit 2.1  Les capacités techniques et opérationnelles des groupes de femmes opérant dans le secteur agropastoral sont renforcées pour des AGR vertes et durables | Indicateur 2.1.1  Nombre de nouvelles AGR développées | **00** | Au moins 2 nouvelles AGR vertes sont introduites et développées dans chaque groupe de femmes | Les enquêtes d’identification des AGR à développer sont en cours de finalisation pour les 20 groupes de femmes identifiés dans les régions de Kayes et Mopti | Les besoins et le contenu des formation et de l’assistance technique est clairement défini (Techniques de transformation des déchets en compost, production d’aliment pour bétail à partir de déchets organiques et plantes fourragères, recyclage de plastique en produits utilitaires ou ornementaux, restauration et reboisement de zones dégradées, acquisition et distribution d’énergie solaire |  |
| Indicateur 2.1.2  Nombre de femmes formées en production, transformation et gestion de la qualité respectueuse de l’environnement | **00** | 500 femmes sont formées | Le diagnostic technique des 10 groupes de femmes de la région de Kayes a été réalisé  Le diagnostic technique des 10 groupes de femmes de la région de Mopti est en cours de finalisation | Les différents besoins en matière de formation et d’assistance ont été clairement définis  Le contenu des formations techniques a été déterminé en fonction des besoins identifiés lors des enquêtes de terrains et du diagnostic technique  Les activités et besoins clés des groupes de femmes dans les domaines de l’agro-écologie ont été clairement définis pour la mise en œuvre des AGR vertes  Les actions de sensibilisations au COVID 19 ainsi que l’élaboration de fiches techniques pour l’hygiène et les mesures barrières du COVID 19 ont été établies |  |
|  | Indicateur 2.1.3  Nombre de formateurs formés (OSC) | **00** | 10 formateurs formés |  | Activité pas encore démarrée |  |
|  | Indicateur 2.1.4  Nombre de femmes formées en entreprenariat et stratégie commerciale | **00** | 500 femmes sont formées | Les 10 groupes de femmes bénéficiaires ont été identifiées dans la région de Kayes (communes de Simby et Sandaré) | Les 10 groupes féminins de la commune de Sandaré et Simby comptabilisent au total 1148 membres  Le contenu des formations entrepreneuriales et commerciales a été défini |  |
| Produit 2.2  Mécanisme de financement IDEA est mis en œuvre pour financer les AGR vertes | Indicateur 2.2.1  Mise en œuvre effective du mécanisme de financement en faveur des groupes de femmes | **00** | 1 mécanisme de financement IDEA est mis en place |  | Le diagnostic technique a confirmé les besoins des groupes de femmes en facilitation et accès au financement (Mise en place de fonds pour le financement du fonds de roulement) |  |
| Indicateur 2.2.2  Nombre de groupes de femmes financés | **00** | 20 groupes de femmes sont financés |  | Activité pas encore démarrée |  |
| Indicateur 2.2.3  Nombre de groupes de femmes accompagnés et suivis dans le développement de leur AGR | **00** | 20 groupes de femmes sont accompagnés et suivis dans le développement de leur AGR |  | Activité pas encore démarrée |  |